

Inventaire posthume

Histoire de l'art • Longtemps négligé, le patrimoine funéraire de la Cathédrale de Lausanne fait aujourd'hui, par l'entremise de l'Université, l'objet d'un recensement complet, dévoilant les divers usages du bâtiment et la vie mouvementée des pierres tombales.

Moins prestigieux que la rose ou le portail peint, le mobilier funéraire de la Cathédrale de Lausanne n'a jusqu' alors fait l'objet que d'une vague énumération. Le budget ordinaire d'entretien du bâtiment n'est pas propice à valoriser ce patrimoine, dont la cinquantaine de pièces inventoriées ne nécessitent aucune rénovation urgente.

Une difficulté que le professeur Gaëtan Cassina, spécialiste de l'histoire de l'art monumental régional et membre de la commission technique de la Cathédrale, a contournée grâce à la contribution de l'Université. Voilà deux ans bientôt que le professeur arpente le déambulatoire entouré de son assistant, Ferdinand Pajor et d'une dizaine d'étudiants. Une expérience de terrain qui devrait aboutir à une publication dans le courant de l'année prochaine.

Immeubles mobiles

«Les tombeaux sont par destination des immeubles voués à l'immobilisme... mais les pierres tombales, ça bouge beaucoup!», explique le professeur Cassina. Les pierres en effet



Le professeur Gaëtan Cassina (à gauche) et un étudiant décryptant l'inscription latine d'un monument funéraire. S. Gachet

se couchent, se dressent et se déplacent au fil du temps.

Les pierres taillées à l'effigie de chanoines ont par exemple été

retirées du Temple à la Réforme. Certaines ont été brisées, d'autres ont été retournées pour servir de dallage. Au 19e siècle également

les pierres tombales ont eu la bougeotte et beaucoup ont été déplacées au Bois-de-Vaux. «Aujourd'hui encore, les pierres continuent à bouger, ajoute Gaëtan Cassina, par notre travail, nous espérons contribuer à stabiliser ce patrimoine.»

Cimetière couvert

Considéré comme résiduel, le mobilier funéraire ne manque pourtant pas d'intérêt. «C'est la vie de la cathédrale qui est inscrite sur les tombeaux, où se rejoignent la grande et la petite histoire», poursuit le professeur Cassina. Une histoire moins linéaire qu'on ne l'imagine et qui démontre un usage très souple de la cathédrale.

Au Moyen-Âge, la fonction première de l'édifice était d'être un cimetière couvert. Un usage qui s'est perdu puis a retrouvé de la vigueur dès la Réforme, quand le cœur de la cathédrale a été fermé au profit de la chaire. La nécropole a ensuite prospéré jusqu'en 1815 où une loi d'hygiène a interdit l'ensevelissement à l'intérieur de la cathédrale.

Suite en page 2

Vous n'irez plus en Corse par hasard!

Serait-ce Napoléon qui aurait convaincu les Vaudois que Berne était un envahisseur? C'est ce que vous pourrez apprendre en lisant le 26e numéro d'*Allez Savoir*. Aujourd'hui, quel Vaudois ne prétend pas à la fierté d'avoir conquis sa liberté en remettant l'ours dans sa fosse de la Capitale... Pourtant, on n'est loin de s'en douter, mais Bonaparte devait être relativement persuasif: A tel point, et c'est encore dans *Allez Savoir* que vous l'apprendrez, que la destination de vacance préférée des Romands est aujourd'hui... la Corse. •



Relève universitaire

Les assistants se soucient de leur avenir.

Mémento

Du 1er au 31 juillet.

Études orientales

Centre d'excellence à l'Université de Lausanne.

Suite de la page 1

Expérience pratique

Outre la connaissance et la valorisation du patrimoine funéraire, l'inventaire présente plusieurs aspects didactiques. «*Non seulement les étudiants sont initiés à la description des monuments historiques, mais ils apprennent de plus à travailler avec d'autres spécialistes, comme les archéologues ou les restaurateurs*», précise Gaëtan Cassina. Sortir de la bibliothèque et se rapprocher des métiers du patrimoine est en effet une spécialité de l'histoire de l'art monumental régional. Un tel inventaire est également l'occasion d'approcher les objets de manière concrète et de mettre en pratique les multiples compétences que réclame l'étude des monuments historiques.

Mais pas d'empressement, l'inventaire n'en est pas encore à son terme et l'ultime étape reste à venir. Après l'établissement de fiches descriptives, le contexte de l'inventaire sera élargi et les monuments feront l'objet d'une étude iconographique plus poussée.

•Stéphane Gachet

Trois exemples parmi les quelque 50 monuments inventoriés



La pierre tombale du diacre Gisoïn

Trouvée lors des fouilles de 1910 sous la croisée du transept, la pierre porte une inscription latine en lettres capitales, faisant la louange du défunt. La date du décès ne figure pas sur l'épithaphe, mais l'obituaire de la cathédrale mentionne l'année 875. Une date dont la vraisemblance est renforcée par le caractère du texte : la paléographie, les formules et le vocabulaire relèvent bien de la Renaissance carolingienne au 9e siècle. Actuellement, cette dalle est présentée comme une table d'autel dans la niche de l'ancienne chapelle de Notre-Dame.

Le monument d'Othon Ier de Grandson

Le gisant du chevalier, en marbre blanc, repose sur un tombeau en pierre de Saint-Triphon (sorte de marbre noir), sous un baldaquin en molasse de style gothique. Le monument précède de quelques années la mort du personnage, décédé en 1328. Sa présence dans le chœur même de la cathédrale démontre l'importance de cette grande figure du Moyen-Âge vaudois, en mission diplomatique incessante dans toute l'Europe, notamment en Angleterre, ce qui pourrait expliquer le choix de ce type de monument funéraire.



Le monument Harriet Canning

Il est dédié à l'épouse d'un diplomate, qui fut ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Suisse. La jeune femme est morte en couche en 1817 et le veuf inconsolable a reçu une autorisation spéciale du Conseil d'Etat vaudois d'ensevelir la défunte dans la cathédrale, où les sépultures ont été interdites deux ou trois ans plus tôt. Le monument, réalisé en marbre de Carrare par un disciple florentin de l'artiste Canova, se dressait à l'origine dans une chapelle adjacente au bras nord du transept. Exilé au Bois-de-Vaux entre 1966 et 1969, il a aujourd'hui repris place dans l'entrée sud de la cathédrale.



LETTRE OUVERTE AU RECTORAT DE L'UNIL

À propos du développement des sciences humaines dans le cadre du projet triangulaire « Science, Vie, Société » (UNIL, EPFL, UNIGE)

Pendant en sciences humaines de la création de Centre intégratif de génomique pour les sciences de la vie, la réalisation du projet IRIS (Intégration, Régulation et Innovation Sociales) a été marquée par le lancement à l'UNIL, en collaboration avec l'UNIGE, de toute une série d'enseignements en général postgrade et de colloques intégrés à des projets de recherche ; sont concernés des domaines aussi variés que l'écologie, l'éthique, l'étude comparée des religions, la santé, les littératures, l'économie ou le droit, en général en relation avec le développement récent de nos savoirs, de nos interventions sur le vivant et de nos conceptions de l'humain. L'un des effets positifs de cette vaste opération de redéploiement des sciences sociales de l'homme a sans aucun doute été l'intro-

duction en parallèle, dans le programme d'études des étudiants de l'EPFL, de cours et de séminaires en histoire européenne, civilisations comparées, esthétique et philosophie, sociologie et psychologie, droit et économie.

Or, il apparaît que dès la rentrée 2002, la présidence de l'EPFL a réuni ces différents enseignements dans un « Collège des humanités » qu'elle a intitulé « Sciences Humaines et Sociales ». Assurément, ces cours ont été jusqu'ici confiés, selon des procédures parfois contestables, à des enseignants des différentes facultés de sciences humaines de l'UNIL et de l'UNIGE. Assurément, la direction de cette institution douée d'une certaine autonomie au sein de l'EPFL est destinée à être assumée par un professeur de l'UNIL. Il conviendrait néanmoins de ne pas renouveler, avec la mise sur pied de ce collège en sciences humaines, la situation créée par le rattachement direct de l'ISREC et de l'Institut Ludwig à l'Ecole Polytechnique. Pour éviter tout nouveau malentendu académique, le temps est désormais venu de créer à l'UNIL, sous la direction du Rectorat qui dispose désormais de moyens budgétaires à cet effet, l'Ecole romande d'études doctorales et de recherche avancée que plusieurs professeurs de la Faculté

des lettres notamment appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années. Dans un premier temps, cette Ecole regrouperait dans une perspective interfacultaire et transdisciplinaire tous les projets d'enseignement et de recherche lancés dans le cadre d'IRIS. En attendant un développement par la collaboration avec les autres universités de Suisse romande, elle fournirait d'emblée l'encadrement doctoral requis par l'introduction de la structure dite « de Bologne ». Par ailleurs, pour le déploiement des indispensables échanges postgrades avec les universités européennes voisines, elle serait enfin l'équivalent des Maisons des sciences de l'homme, Wissenschaftskollege et autres Dottorati di ricerca dont nos étudiant-es peuvent occasionnellement profiter sans que la réciprocité ait été jusqu'ici possible.

L'UNIL possède depuis longtemps les moyens d'offrir dans tous les domaines des sciences humaines des cursus doctoraux d'un niveau élevé sans pour autant affaiblir les premier et deuxième cycles. Encore faut-il soutenir financièrement et exploiter les ressources à disposition.

Claude Calame, professeur de langue et littérature grecques.

La relève s'inquiète pour son avenir

Jeunes chercheurs • Ils écrivent au Secrétaire d'Etat à la science, s'unissent en association, compulsent la nouvelle loi sur l'UNIL où interviennent au Sénat: tous disent leurs craintes d'avoir été floués en ayant choisi la profession de chercheur.

«**M**anque de perspectives professionnelles, critères de nominations aléatoires, manque de moyens», Jérôme Meizoz n'est pas tendre quand il décrit ses conditions de travail: «*La profession de chercheur, le fait de se lancer dans un projet de thèse demandent un investissement énorme comparé avec une très faible assurance de pouvoir continuer ensuite.*» Maître assistant en Faculté de lettres, il a écrit, avec d'autres collègues, au Secrétaire d'Etat à la Science et à la recherche. Charles Kleiber les a reçus le 19 juin dernier.

Sur le malaise ressenti par de nombreux chercheurs quant au manque de perspectives professionnelles, Charles Kleiber ne serait pas entré en matière: la compétition, l'incertitude caractéristiques d'une carrière scientifique serraient «*créatrices*». Faux, répond Jérôme Meizoz: «*les pos-*



Charles Kleiber, Lausanne, 2002
S.Gachet

tes de maîtres-assistants, d'une durée de cinq ans non renouvelables, empêchent de mener des projets à long terme qui nous rendraient concurrentiels au niveau international.»

Cette rencontre a par contre permis de trouver un important

terrain d'entente: «*Les critères de sélections peuvent être clarifiés et unifiés (importance et nombre de publications, par exemple). Il faudrait également tenir compte de critères comme l'expérience d'enseignement ou la situation familiale*», dit

Jérôme Meizoz. Charles Kleiber s'est engagé faire des propositions à l'Académie suisse des sciences humaines. De plus, la lettre écrite par les assistants fera l'objet d'une réponse plus étayée: un document devrait paraître à l'automne. •Luc-Olivier Erard

RECONNAÎTRE L'ENSEIGNEMENT ACADÉMIQUE

Difficile reconversion du corps intermédiaire

La Haute école pédagogique (HEP) doit mieux reconnaître l'expérience professionnelle de la relève universitaire. C'est en tout cas ce que demande une motion votée au Sénat le 19 juin dernier.

L'enseignement constitue un débouché important pour le corps intermédiaire, notamment en Faculté des lettres (assistants, maître assistants). Or, pour enseigner comme maître spécialiste, les licenciés doivent effectuer une année et demi à plein-temps à la HEP, même s'ils ont consacré de nombreuses années à enseigner comme assistant ou maître assistant.

Les motionnaires considèrent que «*la réorientation est très problématique dans la mesure où ces personnes doivent impérativement passer par une formation pédagogique longue, faiblement rémunérée (et que) la reconnaissance d'équivalence pour l'expérience d'enseignement académique et d'encadrement d'étudiant·e·s n'est pas satisfaisante.*»



La motion demande donc que l'UNIL négocie avec le Département de la Formation et de la Jeunesse et avec le Rectorat «*une reconnaissance plus équitable de l'expérience acquise par les membres de la relève dans l'enseignement académique et la mise sur pied de cours de didactique à destination de ladite relève*» pour lui permettre «*d'entrer directement dans l'enseignement secondaire*».

Pour Gilles Pierrehumbert, président de la Société vaudoise des maîtres de gymnase «*cela reviendrait à accorder un traitement de faveur à des personnes qui ne bénéficient d'aucune formation pédagogique, alors même que les auxiliaires enseignants dans le secondaire sans ladite formation ne se voient pas reconnaître leurs années d'enseignement quand ils entrent à la HEP. Par contre, il s'agit d'un questionnement intéressant sur les modalités de formation des enseignants dans leur ensemble.*» •loe

NAISSANCE D'ACIDUL

Assistants et doctorants s'unissent

Le 17 juin dernier s'est tenu l'assemblée constitutive de l'Association du corps intermédiaire et des doctorants de l'UNIL (ACIDUL). Une petite trentaine de personnes se sont réunies afin de discuter des statuts, étape nécessaire pour que l'association soit reconnue par le Rectorat.

Mais les initiateurs du projet n'ont pas attendu pour se mettre au travail. Un groupe examine déjà la nouvelle Loi sur l'université qui vient d'être mise en consultation (www.djf.vd.ch).

Peu suivie, cette assemblée a tout de même constitué une première occasion depuis longtemps de renouer le dialogue entre les membres du corps intermédiaire de six des facultés de l'UNIL. •loe

Liste des postgrades UNIL : DEA, DESS, Masters et certificats

Mise à jour le 19 juin 2003

Faculté de Droit

- DEA en droit européen et droit international économique (LLM)
- DESS en droit des affaires (MBL)
- DEA en droit français, suisse et comparé de la consommation
- DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies (IRIS)
- DEA en criminalistique par enseignement
- DEA en criminalistique par recherche
- Diplôme postgrade en criminologie

Faculté des SSP

- DEA en sciences politiques
- DEA en études genre
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale (DEEAPS)
- DEA en sociologie
- DESS en globalisation et régulation sociale (IRIS)
- DESS mondes arabes, mondes musulmans contemporains (MAMMC)
- DESS en conseil, orientation et management des compétences (COMCO)
- DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent *
- DESS en psychosociologie clinique « identité lien social et changement »
- Certificat d'études postgrades en Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Faculté des lettres

- DEA en langues et littératures européennes comparées (LLEUC)
- DEA en sciences de l'Antiquité *
- DEA en écologie urbaine gestion des ressources et gouvernance (IRIS) (en collaboration avec la Faculté des SSP)
- DESS en étude urbaine * (IRIS) (en collaboration avec la Faculté des SSP)
- DESS en écologie humaine, développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes
- DESS en muséologie et conservation du patrimoine *

Faculté des sciences

- DEA en bioinformatique

- DEA en sciences de la terre
- DESS en pharmacie hospitalière
- DESS en systématique et gestion de la biodiversité *

Faculté de médecine

- Cours postgrade de santé au travail
- Certificat d'études complémentaires en toxicologie (prochaine édition en 2004)
- DESS en ingénierie biomédicale (prochaine édition en 2004)

Ecole des HEC

- Master in business and administration (MBA)
- Master en sciences économiques (MSE)
- Master of technology (MOT)
- Master of international management (MIM)
- Postgrade en informatique et organisation (DPIO)
- Diplôme postgrade en banque et finance (MBF)
- DESS en économie de la santé (IRIS)* (remplace le Diplôme postgrade en économie et administration de la santé en collaboration avec la Faculté de médecine)

Faculté de théologie

- DEA en histoire comparée des religions (IRIS) * (en collaboration avec les Facultés des lettres et des SSP)
- DEA en bioéthique, éthique médicale et éthique de la recherche (IRIS)* (en collaboration avec la Faculté de théologie)

* Sous réserve de l'approbation des règlements par les instances compétentes.

Voir également sur www.unil.ch/sfc/autres_cours.html

La liste des postgrades donnés entièrement ou partiellement en anglais dans les universités et EPF suisses vient d'être mise à disposition sur le site Internet de la CRUS. A l'UNIL, 11 programmes postgrades sont concernés.

Cette liste est à l'URL www.crus.ch/engl/postgrad.html

Gazette officielle

SÉNAT

Communiqué no 118

Séance du 6 février 2003.

Un seul point d'importance était prévu à l'ordre du jour de la séance : la constitution d'une commission sur le Sénat dont la mission devait être à court terme d'examiner le projet de nouvelle Loi de l'Université et à moyen et long termes de lui confier un rôle de veille politique et stratégique afin d'anticiper les mutations fondamentales dont l'Université doit tenir compte en fonction de l'évolution de son contexte.

Lors de la séance, il a été décidé de confier la responsabilité de l'examen de la nouvelle loi à la commission législative et de ne confier à la nouvelle commission que la mission relative aux réflexions de moyen et long termes.

Le Sénat a accepté à une large majorité la création de cette nouvelle commission.

Il devra par contre encore décider lors d'une prochaine séance, de la répartition des différents corps et nommer leurs représentants. En effet le vote de constitution n'a pu aboutir car les représentants des étudiants n'ont pas accepté la proposition de répartition du bureau du Sénat qui consistait à constituer une commission comprenant un professeur par faculté et un représentant de chacun des trois corps (corps intermédiaires, assistants et étudiants). Diverses

propositions ont été formulées, dont celle d'un groupe de travail paritaire. Une première décision a cependant été acceptée qui consiste à déléguer un membre du corps professoral par faculté.

Autre point : les propositions relatives aux représentations des étudiants dans les commissions tripartites et de discipline ont été acceptées.

Communiqué no 119

Séance du 15 mai 2003.

Points saillants

Le Sénat a élu un nouveau vice-recteur. En effet, le professeur Patrice Mangin, nommé vice-recteur au 1er septembre 2003, renonce à son mandat pour se porter candidat au poste de doyen de la Faculté de biologie et de médecine. Le Sénat a été appelé à se prononcer sur la candidature du professeur Jacques Besson, psychiatre en toxicomanie, rattaché au Département universitaire de psychiatrie adulte.

Le Sénat a également pris note de la communication du Rectorat relative au statut des membres du personnel concernés par le transfert à l'EPFL de la Section de physique et de l'Institut de mathématiques au 1er octobre 2003.

Le Sénat a entendu et adopté :

- le rapport de la Commission de gestion présenté par son président, le professeur Aurelio Mattei, et a accepté les comptes de l'Université pour 2002 et donné décharge au Rectorat de sa gestion pour 2002,
- le rapport de la Commission de la

recherche scientifique présenté par son président, le professeur Daniel Schorderet.

Le Sénat a :

- amendé et adopté le projet de Règlement de la nouvelle Commission « Avenir de l'Université » ainsi que la répartition et la liste des membres qui la composent;
- entendu avec intérêt la présentation, par le Recteur, du mandat relatif à une future charte de l'Université que le Rectorat souhaite confier à la Commission « Avenir de l'Université »,
- entendu le Recteur faire le point de la situation sur l'éventuel rapprochement de l'UNIL et de l'UNINE en ce qui concerne les HEC.

Communiqué no 120

Séance du 19 juin 2003.

Points saillants

Dans les communications du bureau du Sénat, le président a notamment rappelé qu'il a convoqué le Sénat en séance extraordinaire le mercredi 2 juillet 2003 afin d'examiner l'avant-projet de nouvelle loi universitaire, actuellement mise en consultation.

Le Sénat a adopté le Règlement d'une nouvelle commission permanente du Rectorat, la « Commission de Politique linguistique » dont les buts principaux seront d'aider le Rectorat à mettre en œuvre une politique linguistique à l'Université ainsi que de promouvoir et valoriser le plurilinguisme.

Le Sénat a ensuite pris connaissance des premières remarques de la Commission législative au sujet de l'avant-projet de nouvelle Loi sur l'Université.

Cet avant-projet remet profondément en question les modes de gouvernance de l'Université.

Vu l'importance de cet objet, la commission législative a été mandatée pour fournir au Sénat un document de synthèse relatif aux points saillants des propositions formulées, en particulier en regard des propositions que le Sénat avait fournies dans son rapport en réponse à la consultation du Conseil d'Etat.

L'intégralité du rapport qui avait été adopté par le Sénat lors de sa séance extraordinaire des 14 et 16 mars 2002 est disponible en format PDF sur le site internet du Sénat www.unil.ch/senat/commu/2002/Avenir_UNIL_Senat.pdf

Les autres documents relatifs à cet objet sont disponibles sur la page d'accueil du Département de la Formation et de la Jeunesse www.dfj.vd.ch/accueil.html

Le Sénat a entendu et adopté :

- le rapport de la Commission de gestion présenté par son président le professeur Aurelio Mattei relatif au projet de budget de l'Université pour 2004,
- le rapport de la Commission de gestion présenté par son président, le Professeur Aurelio Mattei, relatif aux Fonds et Fondations et au projet de budget du Fonds universitaire,
- la motion présentée concernant la « Formation pédagogique des enseignants universitaires ».

Le président du Sénat
S. Munari, professeur

De la Vierge aux petits hommes verts

Histoire des religions • Hypnose, trances chamaniques, apparitions mariales, les états altérés de la conscience ont toujours existé sous de multiples formes. Un nouveau DEA propose d'étudier ces phénomènes et les différents usages qu'en font les sociétés au fil du temps.

Le culte vaudou, le somnambulisme, la transe chamanique ou les apparitions de la Vierge, tous ces phénomènes font référence à des états modifiés de la conscience. Un nouveau DEA se propose d'aborder ce thème anthropologique sous l'angle de l'histoire comparée des religions.

Silvia Mancini, professeure assistante au Département inter-facultaire d'histoire et de science des religions est l'initiatrice de cette nouvelle formation post-grade.

Comparatisme

Pour elle, «nombre de ces phénomènes contemporains peuvent être revus sous le regard de l'histoire comparée des religions.

»Par exemple, l'enlèvement par des extraterrestres pendant lequel un corps subit des transformations fait appel à une imagerie de science fiction. Mais les schémas de ces récits ressemblent à des phénomènes comme le Sabbat ou certaines expériences mystiques chamaniques».

Partant d'un phénomène largement répandu, il s'agit pour



l'historienne des religions de «mettre en évidence les ruptures et les discontinuités que connaissent les pratiques fai-

sant appel à un état psychique altéré». Car si les phénomènes qui mettent en scène un état altéré de la conscience (transe,

hypnose) sont présents dans toute société, «leurs usages sociaux sont très différents selon les époques et les aires culturelles envisagées».

Ainsi, il est prévu de porter la réflexion sur l'histoire comparée des religions confrontée à ces états modifiés de la conscience, parce que «leurs dimensions psychiques, culturelle et historico-sociale sont indissociables», explique Silvia Mancini.

Du religieux à l'art

La réflexion qu'elle propose de mener doit amener à mettre en perspective le déplacement des états psychiques modifiés du domaine du religieux traditionnel (extase, possession diabolique), vers ceux, plus contemporains, de la psychopathologie ou de la créativité artistique (de l'art médiumnique à certaines théories de l'art).

Cette approche historicoculturelle permet de faire ressortir la nature «institutionnelle» de ces pratiques et de comparer les usages qui en sont faits.

•Luc-Olivier Erard

petites annonces

à sous-louer

Du 1er août 2003 au 31 juillet 2004, appart. meublé 3 p., 90m2 env., av. des Alpes 3, 2 balcons, tout confort, cheminée de salon, cuisine équipée, 1975-, c.c., ewty@hotmail.com

Du 1er juillet au 30 septembre 2003, appart. meublé, 2 1/2 p., meubles de style, calme, vue, 720-, c.c., tél. 021 729 10 40 ou 079 643 25 53.

emploi

Psychiatre cherche collaboration avec psychologue stagiaire ou assistant dans la rédaction d'expertises. Langue maternelle français; la maîtrise de l'allemand serait un atout. excellente capacité de rédaction et orthographe parfaite; bonnes connaissances de psychopathologie indispensable (DSM); de suite ou à convenir, tél. 021 922 12 02.

divers

Cours de saxophone par élève EJMA. Respiration, impro, harmonie, etc. Initiation ou approfondissement, tél. 021 648 15 05 ou nicolas.zeitoun@reesurf.ch. Fr. 35.-/h.

giratoire sur la RC1

Pour améliorer la sécurité des piétons et des véhicules, l'aménagement d'un giratoire à l'entrée principale du site sur la RC1 Lausanne-Morges est en cours. Perturbations jusqu'en automne. Il est recommandé aux piétons d'utiliser le passage souterrain à la hauteur de l'allée de Dorigny.

stationnement à Dorigny, hiver 2003-2004

Les demandes d'autorisation de stationnement sur le site de Dorigny (zone a - verte) se font par Intranet sur Parcunil (www.unil.ch/parcunil) depuis les ordinateurs du site de Dorigny: bornes Situnil (BRA, BCSC/BCU, CAV,

BFSH1/BDSE, BFS2, BB, CP, SOS2), au BFSH1 (CEI) et au BFSH2 (salles 3036.1, 4033, 4034.2, 4078, 4120 et 5183). L'inscription doit être répétée pour chaque semestre. Délai 12 septembre.

pénurie de logements prévue pour la rentrée d'automne.

Si vous avez un logement à proposer, signalez-le au 021 692 21 21 ou par mail à logement@unil.ch

unistages

Social & conseil, au Service des affaires socio-culturelles de l'UNIL: conseil et suivi des demandes d'aides sociales et financières des étudiants, développement de la base de données de la commission sociale, participation à l'élaboration des informations et à l'accueil des étudiants, etc. Ouverture d'esprit, sens de l'écoute, éthique et discrétion, aisance dans

les contacts, sens de l'organisation, autonomie, esprit d'entraide, de collaboration, licence sciences humaines-sociales, bonne maîtrise informatique, connaissances des langues (anglais), excellente rédaction. Du 1er sept 2003 au 31 août 2004, 12 mois, à 80 %, poste rémunéré. Tél. Mme Vanvilay, responsable Unistages, Orientation et conseil, BRA, tél. 021 692 21 30, www.unil.ch/soc

lieu de méditation

Un espace de méditation ouvert à toutes les formes de spiritualité s'ouvrira au sous-sol du BFSH1 dès la prochaine rentrée.

Pour gérer et animer ce lieu, un groupe est en train de se constituer. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues et sont priées de se manifester auprès de Virgile Rochat, aumônier de Dorigny, tél. 021 692 21 47.

MARDI 1 JUILLET

MÉDECINE/SERVICE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT-8H30

L'adolescent dans une société violente, conférence, prof. Alejandro Rojas-Urrego, Faculté de médecine, Uni Javeriana, Bogota.

Bugnon 23 A, SUPEA, salle Lucien Bovet.

Rens. : tél. 021 314 19 60

Fax 021 314 19 61

Francoise. Evrard@inst.hospvd.ch

<http://www.hospvd.ch/psy/supea>

SCIENCES/INSTITUT DE BIOLOGIE ANIMALE-12H00

Caractérisation structurale et fonctionnelle de MPP1, une nouvelle protéine de la famille des kinésines séminaire, Dr Aouatef Abaza, laboratoire du cytosquelette, INSERM U366, Département de réponse et dynamique cellulaire, CEA, Grenoble.

Bâtiment de biologie, niveau 3, 3203.

Rens. : tél. 021 692 41 10

Fax 021 692 41 15

Walter. Wahli@cig.unil.ch

MERCREDI 2 JUILLET

SSP-16H00

Optimisation de la flexion plantaire par des chaussures expérimentales : bases théoriques et application à la course à pied, soutenance de thèse, Jörg Fuchslocher, ISSEP.

BFSH2, 2024.

Rens. : tél. 021 692 31 14

Marisa. Schmid@dssp.unil.ch

JEUDI 3 JUILLET

SCIENCES PHARMACEUTIQUES-12H15

Expositions médicamenteuses en cours de grossesses, colloque de pharmacie et de pharmacologie clinique, Dr Philippe Rousso, PCL, CHUV.

CHUV, salle de séminaire 4, BH-08.

Rens. : tél. 021 314 43 00

Andre. Pannatier@chuv.hospvd.ch

VENDREDI 4 JUILLET

HÔPITAL ORTHOPÉDIQUE/EPFL-9H00

Journée de recherche du Centre de recherche en orthopédie. Présentation de l'activité de recherche et des projets.

EPFL, SG 0213.

Rens. : tél. 021 310 36 01

<http://bio-e.epfl.ch/page21339.html>

DROIT-17H15

La clôture de la procédure de redressement et de liquidation judiciaires, soutenance de thèse, Nehmé Salwan, Faculté de droit, UNIL.

Experts : prof. Hansjörg Peter, prof. Jean Gauthier, prof. Jean-Pierre Sortais, prof. Georges Bolard et Philippe Roussel Galle, maître de conférences

BFSH1, 231.

Rens. : tél. 021 692 27 50.

LETTRES-20H00

Peter Stamm et Nicole Roethel, lectures bilingues.

C'est dans des paysages aléatoires du nord de la Norvège que Peter Stamm nous emmène, nous faisant découvrir, par une suite de fines esquisses, l'univers de son héroïne Kathrine.

Festival de la Cité, place St-Maur, Lausanne.

Rens. : tél. 021 692 29 84

Fax 021 692 29 85

Manifestation publique et gratuite.

SAMEDI 5 JUILLET

LETTRES-20H00

Rut Plouda et Gunhild Hoyer, lectures bilingues.

Dans le récit « Comme si de rien n'était », Ruth Plouda donne la parole à une mère qui s'adresse, dans un subtil monologue intérieur aux légers accents tragiques, à son enfant trop tôt disparu.

Festival de la Cité, place St-Maur, Lausanne.

Rens. : tél. 021 692 29 84

Fax 021 692 29 85

Manifestation publique et gratuite.

MERCREDI 9 JUILLET

SSP-14H00

Parcours de vie et construction de l'identité socio-religieuse, soutenance de thèse, Martine Haag.

BFSH2, 2055.

Rens. : tél. 692 31 14

Fax 692 31 15

Marisa. Schmid@dssp.unil.ch

JEUDI 10 JUILLET

MÉDECINE/UNITÉ DE MÉDECINE DE LA REPRODUCTION DU DPT DE GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE-16H00

De la cellule à l'humain : ethnographie d'un laboratoire de reproduction assistée, séminaire, Marion Droz Mendelzweig, doctorante, Institut d'ethnologie, Uni Neuchâtel.

Maternité du CHUV, salle 4034, 4^e étage.

Rens. : tél. 021 314 32 88

Fax 021 314 32 74

Marc. Germond@chuv.hospvd.ch

DROIT-16H30

La liberté de disposer à cause de mort au regard de la loi fédérale sur le droit rural, soutenance de thèse, Johann Gillieron, Faculté de droit, UNIL.

Experts : prof. Debis Tappy, prof. Denis Piotet, prof. Suzette Sandoz, prof. Paul-Henri Steinauer et Claude Paquier, notaire.

BFSH1, 231.

Rens. : tél. 021 692 27 50.

LETTRES-17H15

L'émergence de la place financière suisse 1890-1913, itinéraire d'un grand banquier, soutenance de thèse, Malik Mazbouri, Section d'histoire.

BFSH2, 2064.

Rens. : tél. 021 692 29 00

Fax 021 692 29 05

MarieAngele. Wuethrich@dlett.unil.ch

VENDREDI 11 JUILLET

HEC/MBA-16H30

Master en gestion d'entreprise. Master of Business Administration, cérémonie de clôture.

Allocutions officielles par prof. Jean-Marc Rapp, recteur UNIL et prof. Maia Wentland Forte, vice-recteur, UNIL, directrice du programme MBA. Allocution de l'invité d'honneur Monsieur Christian Bédard, fondateur et CEO de la société horlogère Bédard & Co, Genève. Présentation de l'association des diplômés MBA/HEC par son président M. Eric Linn. Remises des diplômes. Propos du représentant des nouveaux diplômés.

BFSH1, 272.

Rens. : tél. 021 692 33 90

Fax 021 692 33 95

Beatrice. Belogi@hec.unil.ch

MARDI 15 JUILLET

DROIT-16H30

Le droit transitoire du droit de superficie (des codes cantonaux à la loi actuelle), soutenance de thèse de licence, Ludovic Chabod, Faculté de droit, UNIL.

Experts : prof. H. Peter, prof. D. Piotet et M. Olivier Dind.

BFSH1, 129.

Rens. : tél. 021 692 27 50.

uniscope
N° 485

Parution
jeudi 31 juillet 2003
Mémento
du 1er au 31 juillet 2003

Délaï pour annoncer vos manifestations
vendredi 25 juillet
www.unil.ch/spulmemento.html



À nos chers abonnés

Uniscope est désormais disponible par courrier électronique

Les abonnés intéressés à recevoir Uniscope par voie électronique, en lieu et place de l'envoi postal, peuvent nous faire parvenir ce coupon dûment rempli, par fax, au 021 692 20 75 ou par e-mail, à l'adresse uniscope@unil.ch

Nom

Prénom

Adresse

CP/Ville

E-mail

publicité

L'Orient aux portes de l'Université

Asie • L'Université de Lausanne possède une des rares chaires d'études bouddhiques francophones et constitue, pour la Suisse romande, un centre d'excellence des langues et civilisations orientales. Tour d'horizon avec les professeurs Johannes Bronkhorst et Tom Tillemans.

Si vous voulez épicer votre cursus universitaire d'une pointe d'exotisme ou de quelque suave relent d'orientalisme, laissez-vous tenter par la Section des langues et civilisations orientales. Le dépaysement est au rendez-vous, mais la flânerie n'est pas à l'ordre du jour dans cette filière d'étude particulièrement exigeante. Jugez plutôt : apprentissage de langues (sanskrit, tibétain, hindi, etc.), étude de textes, philosophie, histoire et religion ne sont que quelques aspects du programme.

La tâche est d'envergure car cette section traite à elle seule d'une civilisation aussi riche d'histoire et de culture que l'Europe. Deux professeurs ordinaires se chargent de cette mission : Johannes Bronkhorst, spécialiste du sanscrit et Tom Tillemans, responsable de l'enseignement du tibétain et des études bouddhiques. L'offre de cours est encore enrichie par plusieurs privat-docent et des collaborations avec les sections de linguistique comparée et de science des religions.

L'étude des langues et civilisations orientales, vieille de deux siècles, est présente à l'Université de



Avec sa Section des langues et civilisations orientales, l'Université de Lausanne s'ouvre à l'Asie et se profile sur un terrain d'étude encore peu fréquenté.

DR

Lausanne depuis 1903. L'enseignement s'y est largement développé. Il attire aujourd'hui une trentaine d'étudiants chaque année et une poignée de doctorants.

Un énorme chantier

Les études indiennes ouvrent un vaste champ, parfois presque vierge. « *L'étendue du sujet est énorme et le nombre d'hindouistes reste limité* », précise Johannes Bronkhorst. « *On peut*

faire des recherches originales, dans des domaines peu explorés, mais cela nécessite un long apprentissage », poursuit Tom Tillemans. La matière donc ne manque pas et les investigations vont bon train, même si la plupart des sept thèses en cours portent sur des traductions de textes.

Un terrain d'échange

Les voyages constituent une des particularités de ce domaine

d'étude, car la collaboration avec d'autres universités est indispensable. « *On ne peut pas rester dans notre coin, les échanges internationaux sont vitaux pour la section* », explique le professeur Tillemans. De Paris à Hiroshima, six accords formels ont ainsi été conclus et permettent chaque année des échanges fructueux de chercheurs et d'étudiants. A l'utile, pourquoi ne pas joindre l'agréable! •Stéphane Gachet



S. Gachet

Le professeur **Johannes Bronkhorst** (à gauche) est spécialiste du sanscrit et président de la Section d'étude des langues et civilisations orientales. **Tom Tillemans** (à droite) est professeur ordinaire, chargé des études bouddhiques et du tibétain.

Qu'est-ce qui vous a mené à l'étude des civilisations orientales ?

J.B. : Après avoir étudié les mathématiques et la physique, j'ai voulu en savoir plus sur l'Homme, en plus d'un fort besoin de dépaysement.

T.T. : Les études bouddhiques sont un prolongement de ma formation de philosophe. C'est aussi un domaine où j'ai eu rapidement l'impression de produire quelque chose d'original, qui n'avait pas été fait avant.

Etudes orientales riment-elles avec orientalisme ?

J.B. : L'orientalisme, l'exotisme de l'Inde est une tradition européenne. C'est une vision qui appartient au passé et qui n'a rien à voir avec l'Asie moderne.

T.T. : L'exotisme n'est pas la raison d'être des études orientales. C'est un phénomène

puissant, qui attire beaucoup d'étudiants, mais ceux qui restent sont motivés par autre chose.

Quel est l'intérêt de telles études ?

J.B. : Mis à part les motivations personnelles, l'intérêt principal de telles études est la curiosité humaine. Le monde s'entremêle et pour comprendre où l'on se situe, il faut s'ouvrir à une conception plus large que le seul point de vue européen.

T.T. : Toutes sortes de raisons motivent ce genre d'études et ces raisons changent constamment. Quoi qu'il en soit, les civilisations orientales méritent d'être connues et étudiées. L'Asie possède une culture très riche et très importante. L'art, la danse, la philosophie et la littérature y sont particulièrement bien développés. C'est une erreur de se baser uniquement sur la culture occidentale.

•Propos recueillis par Stéphane Gachet

Le Rectorat s'offre l'Université en peinture



Répondant à une demande de Dominique Hauser (responsable des Affaires culturelles), le Rectorat a fait l'acquisition d'une peinture de l'artiste Claudia Renna. Le tableau, représentant une vue du BFSH2 baigné de lumière jaune, a été réalisé dans le cadre d'une exposition présentée à l'Unité d'art contemporain (BFSH2). L'œuvre, acquise pour la somme de 5'000 francs, ornera un mur de l'« Aquarium », une salle du bâtiment du Rectorat. On connaissait déjà la présence de mélomanes parmi les membres du Rectorat et on découvre avec cet achat qu'ils ne sont pas indifférents aux arts qu'on dit beaux. Après tout, si la musique adoucit les mœurs, la peinture n'adoucit-elle pas les murs? •sg

Dans les profondeurs de la chair

Exposition • L'existence de l'Homme s'inscrit sous sa peau. Entre intervention chirurgicale et représentation, la chair est au cœur d'une aventure culturelle que retrace la nouvelle exposition du Musée de la main.

La Fondation Verdan nous invite à endosser la blouse blanche du médecin le temps d'une promenade de santé dans l'intimité du corps humain. *Chair, voyages intérieurs* entraîne les visiteurs dans un itinéraire thérapeutique rythmé par une scénographie savante où se mêlent témoignages sonores et vidéo, postes interactifs, instruments médicaux et œuvres d'art, rappelant que la réalité corporelle est une représentation sociale et culturelle sans cesse recomposée. L'exposition a été réalisée en étroite collaboration avec les services de chirurgie et d'anesthésiologie du CHUV.

Du miroir au scalpel

La visite se décline à travers une série d'espaces dédiés aux différents lieux et moments du corps. Le temps d'abord est ausculté dans une salle intitulée *La vie en jeu*. La salle de bain vient ensuite. « *C'est là, face au miroir, qu'on remarque les premiers défauts du corps* », indique Carolina Liebling, assistante au Musée de la main. Avec sa traditionnelle pharmacie, la salle de bain est aussi une clinique à la maison. C'est également le lieu de toutes les préoccupations excrémentielles, matières premières de nombreux diagnostics.

La visite se poursuit dans *l'Atelier*, où les différentes conceptions du corps sont exposées. « *Entre dégoût et fascination, les planches et modèles anatomiques dévoilent ce qu'on ne voit pas* », poursuit Carolina Liebling.



Bébé clone : vision futuriste ou étape de notre évolution ?

Genbaby, Studio Baldauf, Hambourg; Büro X, Vienne.

À l'étage, le spectateur est accueilli dans une chambre noire constituée de petites cellules munies de dispositifs interactifs tel le *Corponaute*, réalisé en collaboration avec l'EPFL, permettant de voyager virtuellement à l'intérieur du corps humain.

Un passage menaçant vient ensuite, avec un plafond parsemé de ciseaux, pinces et écarteurs. Le passage mène à un guichet d'accueil où l'angoisse pré-opératoire est évoquée au travers de témoignages sonores. La salle d'opération se trouve juste derrière. Les tendances

d'une chirurgie de moins en moins invasives y sont présentées. Les spectateurs pourront s'y exercer à la paroscopie grâce à deux simulateurs. Du bloc opératoire le visiteur arrive à la salle de réveil, royaume de la douleur.

Enfin, l'exposition se termine sur un *Magasin*, sorte de cabinet du Dr Frankenstein, où tout ce qui peut se remplacer dans le corps humain est présenté : prothèses en tous genres, yeux de verre, cœurs artificiels, implants mammaires et même bébés clones. •Stéphane Gachet

P.P. 1015 LAUSANNE

uniscopie

SERVICE DE PRESSE - BRA, 1015 LAUSANNE, Tél. 021-692 20 70, Fax 021-692 20 75, uniscopie@unil.ch, http://www.unil.ch/spui Axel Broquet (ab), réd. resp. Stéphane Gachet (sg), Luc-Olivier Erard (loe), Memento : Florence Klausfelder, Flashage NCP SA, Imprimerie Morellon, Romanel s/Lausanne, tirage 5500 ex. Publicité : EMENTS, Tél. 021-729 98 81, Mobile 078-661 33 99, Fax 021-729 99 08, ements@bluemail.ch



Agenda culturel

Expositions

La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue. Explorateurs et géologues, de 1820 à 1940, jusqu'au 27 juillet 2003, Espace Arlaud, pl. Riponne 2. www-sst.unil.ch/musee

Les animaux du 6e jour : les animaux dans la Bible et dans l'Orient ancien, Espace Arlaud, pl. Riponne, jusqu'au 10 août 2003.

Les Editions Plaisir de lire : 80 ans au service de la littérature de notre pays, BCU, pl. Riponne.

Chair, voyages intérieurs, Fondation Claude Verdan, Musée de la main, Bugnon 21, jusqu'en mai 2004. www.verdan.ch